



HAL
open science

Compte-rendu de: Théorie générale des victimes, coll. “ Essais ” by François Laruelle, in Revue Philosophique de la France et de l’Étranger, T. 202, No. 4, D’AUGUSTIN À DELEUZE (OCTOBRE-DÉCEMBRE 2012), pp. 596-597

Alain Panero

► **To cite this version:**

Alain Panero. Compte-rendu de: Théorie générale des victimes, coll. “ Essais ” by François Laruelle, in Revue Philosophique de la France et de l’Étranger, T. 202, No. 4, D’AUGUSTIN À DELEUZE (OCTOBRE-DÉCEMBRE 2012), pp. 596-597. Revue philosophique de la France et de l’étranger, 2012. hal-03348768

HAL Id: hal-03348768

<https://u-picardie.hal.science/hal-03348768>

Submitted on 25 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

François Laruelle, *Théorie générale des victimes*, Paris, Mille et une nuits, collection « Essais », 2012, 213 p.

De livre en livre, François Laruelle poursuit son travail de désensablement du territoire philosophique. La non-philosophie qu'il propose depuis les années 1990 s'inscrit dans la lignée de la déconstruction du logocentrisme européen, inaugurée par Nietzsche et radicalisée par Heidegger. En philosophe nomade ou acrobate, F. Laruelle tente à chaque fois, au moyen d'esquives ou de contorsions qu'il qualifie plus ou moins métaphoriquement de « quantiques », de franchir des limites qu'il juge, à tort ou à raison, n'être que des clôtures. Évoluant en marge d'une philosophie pérenne qu'il aiguillonne impitoyablement pour la forcer à avancer plus librement, Laruelle entend bien redonner du jeu - ne fût-ce que par la création d'un espacement infinitésimal et/ou purement imaginaire - à la pensée pensante. Briser les cercles des dialectiques bien huilées, faire sortir la philosophie de ses gonds, réanimer des concepts tétanisés, superposer des éclairages pour faire jaillir plus d'ombre et susciter ainsi une étrange luminosité, telle est l'ambition intellectuelle clairement connue et assumée de l'A. Contre la philosophie (cf. l'antériorité marquée du « non ! » dans l'expression « non-philosophie ») et tout contre elle (cf. le tiret, indice de proximité, dans la même expression), Laruelle propose, expose et, sauf à le soupçonner de mauvaise foi, n'impose rien.

Or, c'est cette méthode que l'A. prend soin de rappeler, de façon quasi pédagogique, dans l'« Avant-propos » (p. 9-20) de son nouvel ouvrage. Pourquoi de telles précautions méthodologiques ? Par souci de faire retour sur les résultats antérieurs de ses recherches et de les mettre enfin à la portée d'un public plus vaste ?

En fait, le problème est ailleurs. En s'aventurant ici sur un terrain pour le moins miné, celui de la souffrance de toutes les victimes, y compris celles de la Shoah (voir p. 189-191), Laruelle risque de faire figure de rhétoricien de mauvais goût ou d'égotiste décomplexé. Car ce qui va habituellement de soi en matière de déconstruction tous-azimuts ne va plus de soi quand l'objet à déconstruire n'est autre que le concept de victime. Ne vaudrait-il pas mieux, dans certains cas, par décision éthique ou par simple bon sens, se taire ? D'où, en tout cas, la multiplication dans l'« Avant-propos » puis dans l'« Introduction » de remarques préparatoires et de prudentes distinctions d'ordre phénoménologique. Car sauf à invoquer une autorévélation éclatante, *hic et nunc*, de la victime en tant que victime, force est de reconnaître que notre expérience en cette matière est surtout d'ordre symbolique, le mot « victime » ou les insignes du malheur ou de la pauvreté tenant souvent lieu, à nos yeux, de la chose même.

Soucieux de rendre aux victimes leur dû, en l'occurrence, la possibilité de la parole ou du récit de leur souffrance, et de restituer au logocentrisme philosophique ce qu'il prétend offrir, en l'occurrence, ses justifications sophistiquées ou bon marché de la souffrance, l'A. dénonce avec fermeté les amalgames théorético-médiatiques de ceux qu'il nomme les « intellectuels » (voir notamment l'« Introduction » et le chapitre II). Les intellectuels parlent au nom de victimes auxquelles, en fait, ils se substituent subrepticement, les faisant par là même deux fois victimes : victimes de la nécessaire contingence qui sévit dans le monde et victimes de l'implacable argumentation de la philosophie qui n'est, en vérité, qu'une décision infondée.

La question reste toutefois de savoir si Laruelle lui-même, en tant qu'intellectuel, fût-il un intellectuel « qui travaille sous la condition déterminante de la victime plutôt que de la philosophie » (cf. la quatrième de couverture et p. 84), peut échapper à ce qu'il dénonce. Après tout, l'A. ne travaille-t-il pas toujours et déjà, non pas tant sous la condition de la victime, que sous la condition de sa non-philosophie qui est encore quelque chose de la philosophie elle-même, et donc peut-être quelque chose comme une irrépressible volonté de puissance ?

Laruelle, qui ne sous-estime pas ce problème, s'efforce, en guise de réponse, de superposer trois analyses ardues mais brillantes. Tout d'abord, il s'agit pour lui de savoir si, dans un cadre strictement immanentiste (et donc désaxiologisé), il reste possible d'attribuer aux victimes - et par quel type de décision - une place sinon éternelle au moins insubstituable (où victime et bourreau ne coïncideraient pas). À supposer qu'une telle cartographie soit réalisable et qu'aucune injonction philosophique n'oblige, de gré ou de force, les victimes à rejoindre le lieu qui leur échoit, la question deviendrait alors celle-ci : au moyen de quelles forces insurrectionnelles lesdites victimes - qui, en tant que victimes, sont mortes, encore souffrantes, ou déjà en voie de persécution - pourraient-elles bien rejoindre présentement puis occuper durablement la place qui leur revient ? Enfin, troisième superposition problématique, d'allure criticiste, sinon autobiographique, il s'agit pour le Laruelle-non-philosophe de se décentrer absolument, en donnant enfin la parole au François-victime. Seul ce dernier, en effet, en tant que victime criant silencieusement la non-philosophie avant de la rendre communicable, pourrait légitimement statuer sur la pertinence d'une approche non standard de la condition des victimes. En ce point qui n'appelle pas de réponse probante et où le sage paraît douter de ses propres forces, tout se passe comme si *La théorie générale des victimes* devait être lue comme une variante du *Phédon*.

Alain PANERO